



SYNDICAT

Pays de Maurienne
SAVOIE

BILAN D'ACTIVITÉS 2022



JANVIER 2023



A l'échelle des 53 communes de Maurienne et des 5 communautés de communes, le Syndicat du Pays de Maurienne répond à des objectifs que ne peuvent remplir seules ces collectivités territoriales. Ce syndicat, se situe au bon niveau pour assurer le montage de projets structurants

pour le territoire.

Encore plus aujourd'hui, en raison des appels à projets proposés par nos partenaires financiers pour la période 2023-2027, nous sommes amenés à travailler avec nos amis des vallées voisines. En témoigne, en 2022, la préparation de 2 nouveaux programmes à l'échelle du périmètre TAM (Tarentaise, Arlysère, Maurienne) : le plan d'actions Leader et le Projet Agri-Environnemental et Climatique « Montagne 73 » dont les agriculteurs seront les artisans.

L'année 2023 sera décisionnelle pour les élus du Syndicat du Pays de Maurienne qui auront à se prononcer, entre autre, sur les modalités et le portage de la gestion et de l'entretien de la Véloroute Via Maurienne, sur les moyens d'amplification des relations transfrontalières avec nos collègues italiens et du Grand Briançonnais, sur le projet d'établissement de l'Établissement d'Enseignement Artistique Maurienne, ainsi que sur l'évolution des actions tourisme nécessaires à l'ensemble de notre belle vallée.

Toute notre vigilance devra s'exercer sur les dossiers liés au Lyon Turin avec un focus sur les accès français, sur la démarche Zone Spéciale Carrières ainsi que sur la circulation des poids lourds durant la période de fermeture du tunnel du Mont Blanc.

Malgré les incertitudes générées par les conflits mondiaux et leurs conséquences énergétiques, les questionnements nombreux de tout un chacun sur le dérèglement climatique et son impact sur la vie dans nos montagnes, sachons nous adapter et faire preuve d'innovation dans le développement et l'utilisation de nos outils construits à l'échelle de la vallée (SCoT, cadastre solaire, plateforme territoriale de la rénovation énergétique, Place de Marché, site portail Maurienne...) dont ce document vous présentera leur état d'avancement. Ils permettront de maintenir toute l'attractivité de notre territoire pour ses habitants et pour toute la population que la Maurienne souhaitera accueillir en alliant modernité et authenticité.

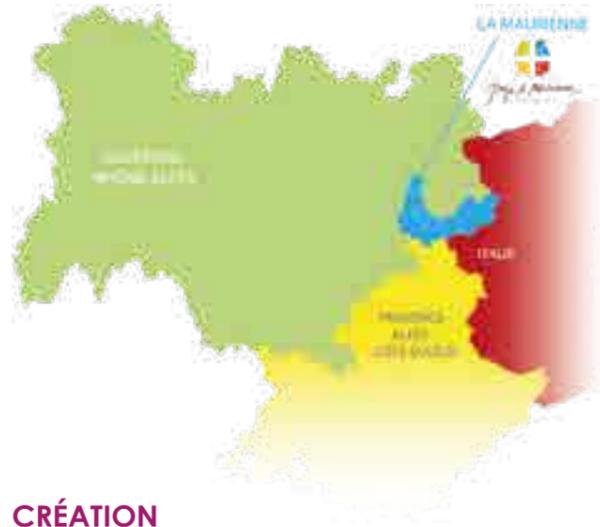
Yves DURBET

Maire de La Tour-en-Maurienne
Président du Syndicat du Pays de Maurienne

PRÉSENTATION

Hervé GENON
Vice-Président

Votre contact technique :
Régine KUNTZ
rh@maurienne.fr



CRÉATION

4 décembre 2000 en substitution de l'Association des Maires de Maurienne.

COMPOSITION

5 Communautés de communes :

- Porte de Maurienne (CCPM)
- Canton de La Chambre (4C)
- Cœur de Maurienne Arvan (3CMA)
- Maurienne Galibier (CCMG)
- Haute-Maurienne Vanoise (CCHMV)

• 1 Comité Syndical constitué de 56 délégués titulaires (+ 56 délégués suppléants)

1 bureau composé de 1 Président, 8 Vice-présidents et 5 autres membres :

- SCoT et Coopération Transfrontalière
- Mobilités et Transports Scolaires
- Risques, GEMAPI
- Ressources Humaines et Finances
- Agriculture
- Transition Énergétique
- Culture et Patrimoine
- Attractivité Territoriale

RESSOURCES HUMAINES

Le Syndicat du Pays de Maurienne compte 63 agents (dont EEA = 43 agents) au 1er décembre 2022 soit un total de 50,90 ETP

- 23 agents titulaires
- 40 contractuels dont 23 CDD et 18 CDI

COMPÉTENCES DU SYNDICAT

Le Syndicat du Pays de Maurienne est un syndicat de projets s'élargissant, en fonction des compétences transférées, vers un syndicat de «services».

La dernière modification des statuts a fait l'objet d'un arrêté préfectoral en date du 8 novembre 2021.

En 2022, le Syndicat du Pays de Maurienne s'organise autour des compétences suivantes à l'échelle de la vallée de la Maurienne :



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Industrie - Artisanat Commerce

Apporter un soutien aux structures collectives de développement économique.

Tourisme

Apporter un soutien aux structures collectives touristiques dont l'objet concerne l'ensemble de la vallée.

Jeunesse

Financer la Mission Locale Jeunes de Maurienne et désigner ses représentants dans les organes de la MLJ.

Agriculture

Accompagner, encourager le développement des filières agricoles et promouvoir ce secteur à l'échelle de la vallée. Apporter un soutien aux structures collectives et aux organisations agricoles. Le Syndicat du Pays de Maurienne est propriétaire de l'abattoir Maurienne.

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

Politiques environnementales et climatiques

Gérer les politiques environnementales et climatiques.

Éco-mobilité

Promouvoir, sensibiliser, développer, exploiter, gérer des services liés à l'éco-mobilité ou toutes autres solutions alternatives à l'usage de la voiture individuelle.

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

Exercer, en lieu et place des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI-FP) membres du Syndicat du Pays de Maurienne, la compétence GEMAPI dans les conditions prévues à l'article L 211-7 du Code de l'Environnement. Le SPM est reconnu EPAGE.

POLITIQUES CONTRACTUELLES

Études, programmation, animation, gestion et évaluation des procédures contractuelles concernant l'intérêt du territoire.

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIAL - SCoT

Élaborer, mettre en œuvre, suivre, évaluer, modifier et réviser le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT).

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE (EEA MAURIENNE)

Entretien et faire fonctionner les établissements d'enseignements artistiques, écoles de musique et conservatoire de musique à rayonnement communal, définis d'intérêt communautaire par délibération de la Communauté de communes concernée.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Le Syndicat du Pays de Maurienne est autorité organisatrice de second rang des transports scolaires. À ce titre, il définit l'étendue et les modalités de mise en œuvre du service, dans le cadre d'une délégation de compétences de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Yves DURBET
Président

Votre contact technique :
Béatrice DARVES
spm@maurienne.fr

BUDGET PRINCIPAL

Hervé GENON
Vice-Président

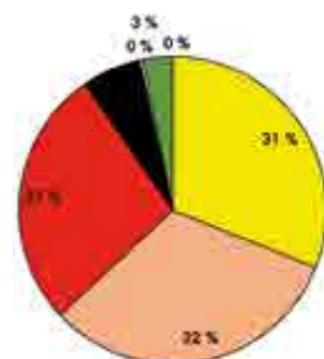
Votre contact technique :
Béatrice DARVES
spm@maurienne.fr
Lucie ANTONACCI
compta@maurienne.fr

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Après prise en compte des décisions modificatives BP 2022 - PRINCIPAL

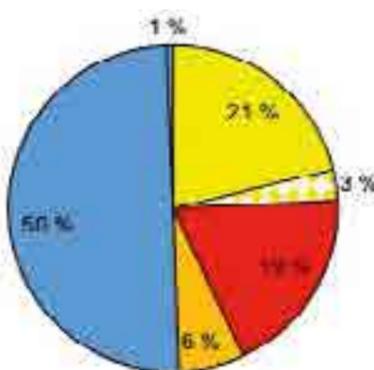
Résultat reporté	354 871,78 €	4,44 %
Charges à caractère général	2 369 767,77 €	29,67 %
Charges de personnel et frais assimilés	2 443 362,61 €	30,60 %
Virement section d'investissement	2 079 152,18 €	26,03 %
Autres charges de gestion courante	474 282,83 €	5,94 %
Charges financières	26 940,18 €	0,34 %
Dotations aux amortissements	236 985,76 €	2,97 %
Charges exceptionnelles	760,00 €	0,01 %
TOTAL	7 986 123,11 €	100,00 %



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Après prise en compte des décisions modificatives BP 2022 - PRINCIPAL

Exédent antérieur reporté	1 685 488,38 €	21,11 %
Produits de services	240 000,00 €	3,01 %
Dotations, subventions	1 497 404,37 €	18,75 %
Amortissements des subventions	516 587,38 €	6,47 %
Participations des collectivités locales	3 975 069,94 €	49,77 %
Atténuation de charges	51 844,00 €	0,65 %
Autres produits de gestion courante, produits financiers	28 159,00 €	0,39 %
Produits exceptionnels	1 229,04 €	0,02 %
TOTAL	7 986 123,11 €	100,00 %

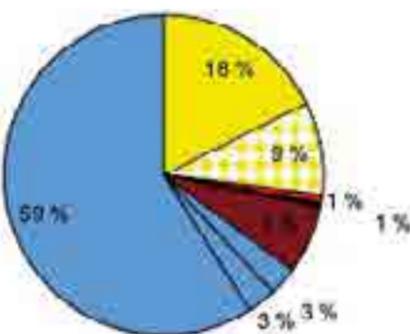


INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Après prise en compte des décisions modificatives BP 2022 - PRINCIPAL

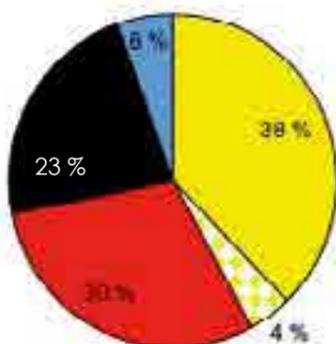
Solde d'exécution reporté	979 780,29 €	16,72 %
Amortissements des subventions	516 587,38 €	8,82 %
Remboursement d'emprunts	46 624,04 €	0,80 %
Subventions d'équipement versées	379 356,76 €	6,47 %
Immobilisations incorporelles	162 752,00 €	2,78 %
Immobilisations corporelles	163 221,79 €	2,79 %
Immobilisations en cours	3 282 870,74 €	56,02 %
Opérations pour compte de tiers	300 000,00 €	5,10 %
TOTAL	5 859 719,95 €	100,00 %



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Après prise en compte des décisions modificatives BP 2022 - PRINCIPAL

Solde d'exécution reporté	49 067,02 €	0,84 %
Virement de la section de fonctionnement	2 079 152,18 €	35,48 %
Dotations aux amortissements	236 985,76 €	4,04 %
Dotations, fonds divers et réserves	1 642 308,74 €	28,03 %
Subventions d'investissement	1 247 056,00 €	21,28 %
Emprunts et dettes assimilées	305 150,25 €	5,21 %
Opérations pour compte de tiers	300 000,00 €	5,12 %
TOTAL	5 859 719,95 €	100,00 %



DÉTAIL PAR FONCTION

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	PARTICIPATION DES COLLECTIVITÉS
GÉNÉRAL	1 991 260,04 €	624 636,60 €	788 072,00 €
CULTURE (EAM)	1 857 214,66 €	68 776,74 €	1 390 847,94 €
GEMAPI	4 099 663,42 €	4 839 026,35 €	1 789 950,00 €
ABATTOIR	37 984,99 €	327 280,26 €	0,00 €
Total	7 986 123,11 €	5 859 719,95 €	3 968 869,94 €

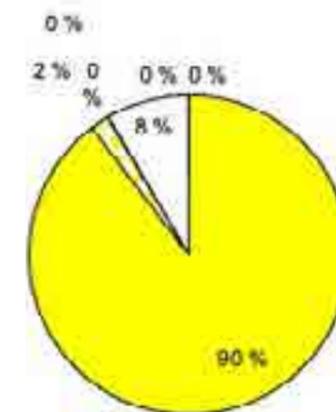
BUDGET ANNEXE TRANSPORT SCOLAIRE

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget annexe 2022 - TS (montant hors taxes)
après prise en compte des décisions modificatives

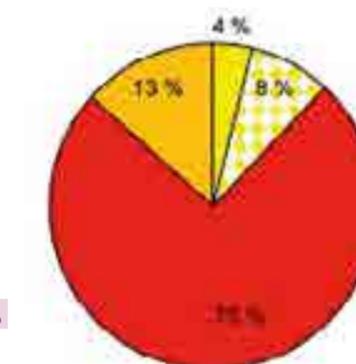
Charges à caractère général*	2 754 250,00 €	89,59 %
Charges de personnel et frais assimilés	58 200,00 €	1,89 %
Dépenses imprévues de fonctionnement	525,14 €	0,02 %
Virement section d'investissement	2 390,21 €	0,08 %
Autres charges de gestion courante	257 250,00 €	8,37 %
Dotations aux amortissements	513,65 €	0,02 %
Charges exceptionnelles	1 000,00 €	0,03 %
TOTAL	3 074 129,00 €	100,00 %



*Le coût total des transports scolaires s'élève à 1.924.125,45 € ht (2.116.537,99 € ttc)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Exédent antérieur reporté	119 827,00 €	3,90 %
Transport voyageurs	250 000,00 €	8,13 %
Subvention région	2 294 300,00 €	74,63 %
Participations des collectivités locales	410 000,00 €	13,34 %
Autres produits de gestion courante	2,00 €	0,00 %
TOTAL	3 074 129,00 €	100,00 %



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Pascale OUSTRY
Vice-Présidente

Votre contact technique :
Julie RAUX
tepos@maurienne.fr

2022

ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

Soutenu à 50% par le programme ACTEE-SEQUOIA de la FNCCR, 16 collectivités (communes et intercommunalités) ont engagé un audit énergétique de leur patrimoine. C'est ainsi une trentaine de bâtiments publics qui ont été regardés de près pour ensuite passer à l'action et engager des rénovations énergétiques.

A noter que le programme est prolongé de 6 mois et prendra fin le 15 septembre 2023.

Le 22 avril, le Syndicat du Pays de Maurienne, en partenariat avec l'ASDER et le SDES, a organisé une soirée à destination des élus sur la rénovation performante des bâtiments publics.

LE SERVICE DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT EN MAURIENNE RENCONTRE SON PUBLIC :

Pour la seconde année consécutive, le service de conseil et d'accompagnement à la rénovation énergétique de l'habitat maintient sa dynamique. Au 31 octobre, 868 ménages avaient pris contact avec un conseiller par téléphone pour avoir des renseignements principalement sur les sujets de système de chauffage ou l'installation de panneaux solaires pour de l'autoconsommation ou encore des questions sur l'amélioration du confort de l'habitat.

Les permanences réalisées dans les bourg-centres pour assurer les rendez-vous en face à face voient leur fréquentation augmentée. Cependant, la majorité des projets n'atteignant pas les 35% de gain énergétique, les accompagnements de projets ne peuvent être enclenchés que ce soit pour les rénovations de maisons individuelles ou des copropriétés.

Pour rappel, ce dispositif, animé par l'ASDER en lien avec France Rénov', est financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Savoie, les collectivités savoyardes et les primes de certificats d'économie d'énergie.



UN CADASTRE SOLAIRE POUR LA MAURIENNE

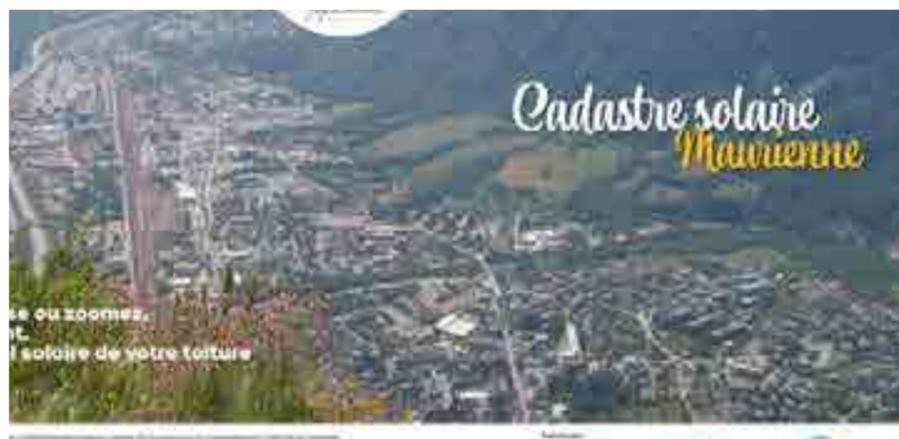
En collaboration avec l'Assemblée de Tarentaise Vanoise, le Syndicat du Pays de Maurienne réalise son cadastre solaire. Cet outil permet, en quelques clics, de connaître le potentiel solaire d'une toiture et ainsi d'analyser l'intérêt économique d'un projet de production solaire ou thermique.

Bientôt disponible, l'outil permettra ainsi de vérifier les estimations et de lutter contre les arnaques de démarchage.

Il fournit un premier niveau d'information pour inciter les particuliers à se lancer dans les travaux d'installation de panneaux solaires.

Le cadastre solaire est gratuit, fiable et accessible à tous les habitants, directement sur internet via l'adresse suivante :

<https://cadastre-solaire-maurienne.siterre.fr/>



MOBILITÉ DURABLE

Laure PION
Vice-Présidente

Votre contact technique :
Julie RAUX
tepos@maurienne.fr

ITINÉRAIRE CYCLABLE DE FOND DE VALLEE :

Depuis mars 2021, la Région Auvergne-Rhône-Alpes porte la réalisation des travaux de la véloroute V67.



RAPPEL DES CARACTÉRISTIQUES DE LA V67 :

- Itinéraire cyclable inscrit au Schéma National des Véloroutes Voies Vertes
- Un aménagement sécurisé et continu
- Un projet de 71,5km sous Maîtrise d'Ouvrage Région qui s'inscrit dans un linéaire de 154km d'Aiton à Bonneval sur Arc
- Un investissement global de 20M€ (études + travaux) pour le projet sous Maîtrise d'Ouvrage Région

2022

- Recrutement par la Région Auvergne-Rhône Alpes du maître d'œuvre
- Dépôt des autorisations environnementales complémentaires
- Conduites d'études complémentaires (levés topographiques, comptages, études hydrauliques...)
- Modification du tracé sur l'entrée Nord de Saint-Jean-de-Maurienne

2023

- Lancement de la concertation publique préalable pour informer et s'exprimer sur le projet entre le 12 janvier et le 16 février
- Démarrage des acquisitions foncières
- Réalisation des études projets (PRO)
- Lancement de la consultation des entreprises

Les premiers travaux seront engagés en 2024.

En parallèle, le Syndicat du Pays de Maurienne travaille avec AGATE sur la formalisation du montage juridique pour la prise de compétence « gestion et entretien de la **VELOROUTE V67** » par les intercommunalités et le SPM ainsi que le lancement d'un marché pour la production d'un **SCHEMA DIRECTEUR VELO**

REZO-POUCE :

2022

Après avoir renforcé le nombre de panneaux Rézo-Pouce sur la vallée, l'année 2022 a été consacrée à la formation et l'information sur ce dispositif.

- Formation auprès des relais : mairies, Maisons France Services, Mission Locale Jeunes
- Animations dans les stations pour sensibiliser les saisonniers
- Animations auprès du public jeune via la Mission Locale Jeunes
- Animations lors d'évènements et sur les marchés de Maurienne

2023

- Poursuite de l'animation et de la communication
- En discussion, un challenge/défi autoparc

PLAN DE MOBILITÉ ENTREPRISES



En 2022, l'ONERA et l'entreprise TRIMET ont finalisé leur plan de mobilité. Des animations de sensibilisation ont été réalisées sur sites auprès des salariés.

Le site Alp'Arc a également bénéficié d'un plan de mobilité inter-entreprises et d'animations en collaboration avec la Communauté de Communes Cœur de Savoie.

En 2023, le travail réalisé devra être poursuivi en interne au sein des entreprises pour asseoir le plan d'actions et engager les salariés vers des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle.

CONTRAT TERRITORIAL MAURIENNE (CTM)



Yves DURBET
Président

Votre contact technique :
Delphine MILAZZO
ctm@maurienne.fr

◀ 2022

GRAND CHANTIER LYON-TURIN : LE PARTENARIAT RENOUVELÉ ENTRE LE SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE, L'ÉTAT, LA RÉGION ET LE DÉPARTEMENT AU SEIN DU CONTRAT DE TERRITOIRE MAURIENNE N°2 (CTM 2)

Depuis la fin de l'année 2019, le SPM coordonne, anime et accompagne des projets dans le cadre de la Démarche Grand Chantier Lyon-Turin grâce à des financements spécifiques.

L'année 2022 a été marquée par la co-construction, avec les partenaires de la Mission Grand Chantier, du nouveau Contrat de Territoire Maurienne, qui se terminera en 2027 qui a été validé par le Syndicat du Pays de Maurienne le 8 juin 2022.

Il sera mis en œuvre durant la période de pleine activité du chantier autour de deux volets : accompagnement du chantier et accompagnement du territoire, dont le montant total s'élève à 81,4 millions d'euros.

Depuis 2021, le bilan cumulé montre que 29 M€ d'opérations ont été soutenues, pour lesquelles plus de 5 M€ de Fonds d'Accompagnement et de Soutien Territorial (FAST) ont déjà été attribués. Cette aide a permis de soutenir des projets qui ont vu le jour en 2022, comme :

L'Espace Maurienne Galibier, porté par la CCMG, thématiques revitalisation bourg centre et filière cyclo.



La rénovation de biens communaux comprenant des logements locatifs, comme à La-Tour-en-Maurienne, sur les thématiques revitalisation bourg centre et transition énergétique



La rénovation du presbytère d'Avrieux en logements locatifs, sur ces mêmes thématiques.



L'actualisation des thématiques a permis de valoriser les projets liés aux services de santé, car deux programmes ont émergé en 2022 : l'Hôpital de Maurienne (notamment le co-financement de l'installation de l'IRM) et la maison de santé pluridisciplinaire de Val d'Arc (esquisse du futur projet ci-dessous).



2023 ▶

L'année 2023 sera marquée par de nouveaux domaines d'intervention avec, notamment la première phase d'investissement pour la réalisation de la véloroute 67.

Le CTM2 soutiendra également en 2023 l'émergence de projets structurants comme les revitalisations de centres bourgs, et des actions visant à renforcer la visibilité de la Maurienne au niveau national.

En parallèle, la Mission Grand Chantier poursuit ses travaux pour l'intégration des salariés du Lyon-Turin sur le territoire avec des dispositifs axés sur l'hébergement, l'emploi, la formation, étendus à la mobilité et à la restauration.

LE SPM A PORTÉ LE PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG) DANS SA DERNIÈRE LIGNE DROITE, DURANT L'ANNÉE 2022.



Le chantier du Lyon-Turin fait appel à de nombreux salariés venus d'ailleurs. Les élus locaux et les partenaires de la démarche Grand Chantier ont fait le choix historique de ne pas construire de base vie pour les héberger, mais de mobiliser le parc immobilier de Maurienne, où de nombreux logements sont vacants ou en voie de dégradation.

Pour proposer des solutions de logement adaptées aux salariés du chantier et offrir aux propriétaires une opportunité unique de réhabiliter leur bien, un Programme d'Intérêt Général a ainsi été mis en œuvre en 2018 et arrivera à échéance en février 2023.

Une opportunité pour loger les salariés à court terme, tout en améliorant la qualité de l'habitat et du cadre de vie pour la population de la vallée sur le long terme.

1,9 M€ euros ont déjà été investis pour moderniser le parc privé grâce à des aides attractives !

Aujourd'hui, au terme du PIG, ce sont près de 112 logements privés qui ont ainsi été rénovés ou vont l'être. Durant le chantier du Lyon-Turin, les logements bénéficiaires du dispositif sont réservés à l'usage des salariés du chantier. Ensuite, le propriétaire est libre de son choix.

Un nouveau dispositif de valorisation du parc privé sera prochainement mis en place. Il aura deux ans pour continuer à mobiliser des logements encore vacants. Plus souple que le PIG, il sera ciblé sur la rénovation intérieure et l'équipement des logements. Il devrait inciter à la remise en location de 90 logements pour les salariés du Lyon-Turin. En attendant, le dispositif existant reste en vigueur jusqu'en février 2023.

Exemple d'un logement rénové grâce au PIG



CONTRAT DEPARTEMENTAL MAURIENNE (CDM)

Yves DURBET
Président

Votre contact technique :
Béatrice DARVES
ctm@maurienne.fr

◀ 2022

La signature du Contrat Départemental 2022-2028 a été organisée le 13 octobre 2022 sur la base de loisirs à Saint-Rémy-de-Maurienne. Le CDM est doté d'une enveloppe financière de 6,2 Millions d'Euros.

Si l'animation de cette nouvelle génération de contrat (organisation des réunions du Comité de pilotage, réception et traitement des dossiers de demande de subvention) incombe maintenant totalement au Département, le Syndicat du Pays de Maurienne reste à l'écoute des collectivités et des acteurs privés pour les accompagner dans le montage de leur dossier.



PÔLE CULTURE

Le Syndicat du Pays de Maurienne s'engage **pour le développement culturel de la Maurienne**, aux côtés de ses partenaires financiers, dans les **4 domaines** suivants :

1. L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE SPÉCIALISÉ

Avec l'offre d'enseignement en musique, danse, théâtre de l'Établissement d'Enseignement Artistique (EEA) Maurienne

◀ 2022

Organisation d'une partie des épreuves du Brevet d'Études Musicales départemental,

- Création de chœurs d'enfants sur la quasi-totalité des sites,
- Aboutissement des projets jazz « Ajir big band » (Porte de Maurienne) et « Daniel Villard Project » (4C),
- Participation au conte musical « Ciels » (Saint-Jean-de-Maurienne),
- Aboutissement du projet « Musiques des Andes » (Maurienne Galibier),
- Fédération de l'ensemble de l'EEA autour du conte musical « La légende du Colibri ».



Légende du Colibri - Pierre Dompnier

◀ 2023

- Participation au projet Trompette et Accordéon avec Lucienne Renaudin-Vary et Félicien Brut,
- Aboutissement du projet Danse « ETHER » et « POLYMERE » avec Monkey Mind,
- Participation au projet départemental MUSAC Rita Mitsouko,
- Participation à la création d'un jingle pour les Estivales en Savoie,
- Participation au projet culturel commun danse Hip-Hop avec la Compagnie Alexandra N'Possee.

Eric VAILLAUT 
Vice-Président

Vos contacts techniques
Sylvie GODARD
developpement.culturel@maurienne.fr
Marion KERN
referent.pah@maurienne.fr



AJIR Big Band - SPM

2. L'ENTRETIEN DE L'ÉCOSYSTÈME CULTUREL

- Accompagnement individuel et collectif du réseau des opérateurs culturels du territoire,
- Soutien en investissement à la création ou la rénovation d'équipements culturels.

◀ 2022

Co-animation des Comités d'Action Culturelle (CAC) Porte de Maurienne, 4C, 3CMA, Maurienne Galibier et Haute Maurienne Vanoise : 18 réunions pour élaborer l'appel à candidatures pour sélectionner les équipes artistiques qui mettront en œuvre les projets d'éducation artistique et culturelle financés par la CTEAC (Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle).

- Aboutissement des projets de « Quinzaine africaine en Porte de Maurienne » et « Compagnie La Luce » / « Fab'Ose » sur le secteur 4C,
- Soutien en ingénierie à l'accueil du spectacle « Graces » à Saint-Rémy-de-Maurienne (dispositif Savoie Nomade de l'Espace Malraux Scène nationale)



Osez les Arts - SPM

2023

Perspectives

- Co-animation des CAC : réunions régulières de mise en œuvre des projets CTEAC.

3. L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC) TOUT AU LONG DE LA VIE

- Interventions hors les murs de l'EEA Maurienne,
- Accueil en résidence d'équipes artistiques professionnelles associées au territoire dans le cadre de la convention CTEAC,
- Actions spécifiques labellisées Pays d'Art et d'Histoire des Hautes Vallées de Savoie.

◀ 2022

EEA Maurienne

- Organisation de l'opération départementale « Osez les arts » (Modane)
- Création d'un flyer pour promouvoir la 6ème artistique et la CHAM « Arts de la Scène » du collège de Saint-Etienne-de-Cuines.

Convention Territoriale Education Artistique et Culturelle tout au long de la vie (CTEAC) 2022-2025

- Sélection, par les partenaires de la CTEAC (SPM, État, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Conseil Savoie-Mont-Blanc et Département de la Savoie) et les structures membres des CAC, des compagnies du Chien Jaune et L'Esprit du Mardi pour leurs projets respectifs « Rési//Stances » et « Les Chemins de Velours ».
- 17 jours de repérage en Maurienne par les compagnies du Chien Jaune et L'Esprit du Mardi de mi-septembre à mi-décembre pour rencontrer plus d'une trentaine d'acteurs du territoire.



Compagnie du Chien Jaune en pleine représentation

Pays d'Art et d'Histoire des Hautes Vallées de Savoie

- Formation « ressources patrimoniales » pour les enseignants de primaire de Maurienne le 30/03/22 à St Julien Montdenis. 16 participants.
- Balades musicales avec 2 musiciens de l'EEA Maurienne (duo saxophone et percussions) à Albiez Montrond et Saint Sorlin d'Arves – été 2022 - 63 participants.
- Participation aux Journées Nationales de l'Architecture en partenariat avec la commune de Val Cenis et le CAUE, le 15/10/22 à Lanslevillard. Visite et atelier « La chaux dans tous ses états » avec un artisan en décor du patrimoine - 25 participants.
- Formation guides et AEM « La restauration du patrimoine bâti classé MH et non protégé » – Val Cenis Bessans – 1 journée – 24 stagiaires.



Compagnie Esprit du Mardi en repérage en Maurienne

2023

EEA Maurienne

- Organisation de l'opération départementale « Osez les arts » à Saint-Michel-de-Maurienne.

Convention Territoire Education Artistique et Culturelle tout au long de la vie (CTEAC)

- Lancement des projets « Les Chemins de Velours » et « Rési//Stances », premiers ateliers de pratique artistique et créations collectives par les artistes et les habitants de la vallée.

Pays d'art et d'Histoire des Hautes Vallées de Savoie

- Dynamisation de l'offre jeune public à destination des publics scolaires.
- Balades musicales avec des musiciens de la vallée en saison estivale et lors des Journées européennes du patrimoine.
- Diffusion du spectacle de théâtre de rue Barock n'roll en saison estivale.

4. LE RAYONNEMENT DU TERRITOIRE PAR LA CULTURE

- Circulation de l'information culturelle
- Promotion des projets culturels portés par le SPM
- Tourisme culturel et attractivité territoriale au travers des itinéraires et dispositifs de découverte labellisés Pays d'Art et d'Histoire des Hautes Vallées de Savoie

◀ 2022

Circulation de l'information culturelle et promotion des projets culturels portés par le SPM

- Animation de l'agenda culturel sur www.maurienne.fr et de la page <https://www.facebook.com/agendaculturelmaurienne/>
- Promotion des projets de l'EEA, des 20 ans de l'orchestre symphonique Maurienne et des concerts des harmonies partenaires de l'EEA (affiches, flyers, réseaux sociaux, presse).

Pays d'art et d'Histoire (PAH) des Hautes Vallées de Savoie

- Programmation culturelle avec les offices de tourisme et communes : visites des centrales EDF (nouveau site : centrale de l'Arvan), sorties «À la rencontre des alpagistes», visites guidées des villages et des forts, visites sensorielles baroques, visites-jeu, soirées en images, activités récits de montagne, ateliers jeune public et programmation de 2 Balades musicales (Albiez, Saint Sorlin).

QUELQUES CHIFFRES 2022

- 76 activités hivernales**
- 138 activités estivales**
- Plus de 3 600 visiteurs**

- Parcours photographique «Derrière la retenue, les chemins de l'eau en Savoie» (2019-2024) : installation de 21 photographies grand format de l'artiste plasticienne Sylvie Bonnot, en extérieur, sur 12 communes d'Hermillon à Bessans, autour des sites hydroélectriques, le long de l'Arc et autres rivières.
- Renouvellement de l'offre de découverte des édifices baroques en saison estivale en associant les arts baroques dans toutes leurs dimensions créatives, culturelles et patrimoniales avec une ouverture sur d'autres thématiques et des activités de pleine nature.

QUELQUES EXEMPLES

Offres artistiques : film d'animation (4 mn), création musicale "Zénith" en lien avec l'Orchestre des Pays de Savoie

Offres de découverte : visites sensorielles, balades musicales, séjours packagés/journées découverte "Itinérance baroque à vélo", supports de découverte en autonomie dans les édifices à destination des familles, visites virtuelles d'églises, visite-démonstration "Secrets d'ors et de couleurs"

2023 ▶

Pays d'Art et d'Histoire des Hautes Vallées de Savoie

- Programmation culturelle en saisons touristiques de plus de 200 activités avec 11 OT, 30 communes et interco, 17 éleveurs...
- Lancement du cycle Paysages du goût (DIAP le goût de la montagne, tourisme gourmand...) : mise en réseau, travail éditorial et écriture du plan d'actions.
- Actions de communication autour des offres à destination des écoles du PAH.
- Formation guides : début du cycle « transmission des connaissances » en Haute Maurienne.

Fondation
Facim



Le Pays d'Art et d'Histoire des Hautes Vallées de Savoie (PAH) est un label national attribué par le Ministère de la Culture en 1992 aux 4 vallées Maurienne, Tarentaise, Beaufortain, Val d'Arly. Il est le fruit d'une politique volontaire et qualitative portée par les collectivités pour :

- préserver, connaître et valoriser les richesses culturelles et patrimoniales,
- soutenir la création, la qualité architecturale et le cadre de vie.

Il est mis en œuvre (par convention décennale) par la Fondation Facim avec le soutien du Département de la Savoie, de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et des collectivités porteuses du label, autour d'une **action culturelle commune** qui s'appuie sur :

- itinéraires culturels thématiques : Chemins du Baroque®, Pierres-fortes de Savoie®, Terres des Alpes®, Archipels d'altitude®, Voyages autour de la table® et Chemins de l'hydroélectricité®,
- des dispositifs territoriaux thématiques d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (DIAP) renforçant la logique d'itinéraires : alpages et agropastoralisme, usages de l'eau et hydroélectricité, industrie et tourisme industriel, goût de montagne et tourisme gourmand,
- une démarche associant le patrimoine et la création artistique et littéraire.

Le Syndicat du Pays de Maurienne porte le label PAH et le poste de référent Maurienne.

ABATTOIR

Alexandre ALBRIEUX
Vice-Président

Votre contact technique :
Béatrice DARVES
spm@maurienne.fr



Le Syndicat du Pays de Maurienne propriétaire de l'abattoir situé à Saint-Etienne-de-Cuines, mis en service en 1998, assure le renouvellement du gros matériel et prend à sa charge la modernisation de l'outil. Le SPM est membre du Conseil d'Administration de la société de gestion qui se porte garant du bon fonctionnement de l'équipement.

Le maintien de cet outil constitue un axe fort de la stratégie alimentaire portée par le territoire et un maillon indispensable pour la valorisation et la commercialisation de la viande produite en Maurienne.

◀ 2022

« C'est un abattoir en bon état, qui tient la route, dans l'air du temps (référence aux circuits courts) ! » : ce sont les propos tenus par la Force d'Intervention Nationale des Abattoirs (FINA) en audit constructif et apaisé début décembre, sous-réserve du rapport final qui ne manquera pas, toutefois, de souligner le manque de contrôle documentaire récurrent sur cet outil.

C'est dans cet objectif de conforter le tonnage (405T en 2022/ 451T en 2021) et de garder un équipement performant qu'un Permis de Construire a été accordé au SPM le 27 avril en vue de la restructuration de l'aménagement intérieur du bâtiment, par la création de vestiaires, douches et sanitaires permettant d'améliorer les conditions de travail des opérateurs, d'une part, de la construction d'une bergerie afin

d'assurer un meilleur respect du bien être des ovins, d'autre part.

Le calendrier d'exécution du projet prévoit un début des travaux en avril.



Intégration paysagère de la bergerie - photo Covarel Arch

PLAN PASTORAL TERRITORIAL (PPT)

Alexandre ALBRIEUX
Vice-Président

Votre contact technique :
Béatrice DARVES
spm@maurienne.fr

Pour la première année de programmation des crédits du PPT V3 (applicable jusqu'au 25/11/2026) le Comité de Pilotage (CoPil) s'est réuni à 4 reprises pour instruire les dossiers. En complément, 2 consultations électroniques ont permis de solliciter l'avis du CoPil sur l'animation du PPT confié à la Société d'Economie Alpestre de la Savoie.

Au total, **16 projets d'investissement et de fonctionnement ont été validés** pour un montant de dépenses de 787 390 €, ayant bénéficié de **144 129€ d'aides régionales**, **44 012€ d'aides départementales** et **188 141€ d'aides européennes** (crédits FEADER).

Les crispations engendrées autour de certains projets en 2022 amèneront les membres du CoPil à valider un règlement intérieur (pièces complémentaires à fournir en cas d'installation, membres du CoPil habilités à voter, acceptation des procurations, possibilités de voter à bulletin secret...).

Par ailleurs, en fonction des nouvelles modalités d'intervention du fonds FEADER (taux, nature des dépenses éligibles) la rédaction d'un avenant au PPT V3 sera rendue obligatoire.



Reconquête pastorale Saint-Georges-d'Hurtières - photo SEA73



Un logement (2022) / alpage de Haute Maurienne photo SEA73

PROGRAMMES LEADER

Alexandre ALBRIEUX
Vice-Président

Votre contact technique :
Christel ROMERO
gestion.leader@maurienne.fr



VALORISER ET DIVERSIFIER L'OFFRE ALIMENTAIRE DE MONTAGNE

2022

Dans le cadre du programme européen de développement rural LEADER, le Syndicat du Pays de Maurienne porte et anime **une démarche ciblée sur la diversification et la valorisation de l'offre alimentaire de Maurienne en circuit court.**

Un **annuaire thématique**, livret présentant les acteurs des circuits courts alimentaires ayant bénéficié du programme entre 2014- et 2020 a été édité et diffusé. Il est également accessible en ligne sur le maurienne.fr



Une rencontre autour de l'alimentation et de l'agriculture

Décembre : Une vingtaine de personnes a pu découvrir les dispositifs d'aide et quelques démarches en cours sur le territoire autour de ces thématiques : Programme Alimentaire Territorial (PAT) de la Savoie, Cuisine centrale, filière viande, engagement citoyen...

Une mobilisation à alimenter !



2023

Le programme se terminant, une veille de nouveaux dispositifs d'accompagnement sera assurée, afin de réorienter des porteurs n'ayant pu être financés par LEADER.

En parallèle, une concertation pour la mise en oeuvre d'une stratégie territoriale alimentaire sera menée.



Rissoles - JM BLACHE

2022 EN CHIFFRES

- 24 porteurs de projets rencontrés
- 18 demandes d'aides déposées
- 16 dossiers sélectionnés
- 21 dossiers programmés / 86% privés
- 388 604 € de FEADER versés

Septembre : Fermeture du programme sur 4 fiches action compte tenu de l'attribution totale de l'enveloppe FEADER.

Une dernière enveloppe supplémentaire de 37 207 € a été obtenue auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes afin de financer de manière optimale les derniers projets sélectionnés.

Au total, 1 943 645 € de FEADER et 500 000 € de cofinancements publics ont permis d'accompagner 91 projets sur le territoire.

Hervé GENON
Vice-Président

Votre contact technique :
Béatrice DARVES
spm@maurienne.fr

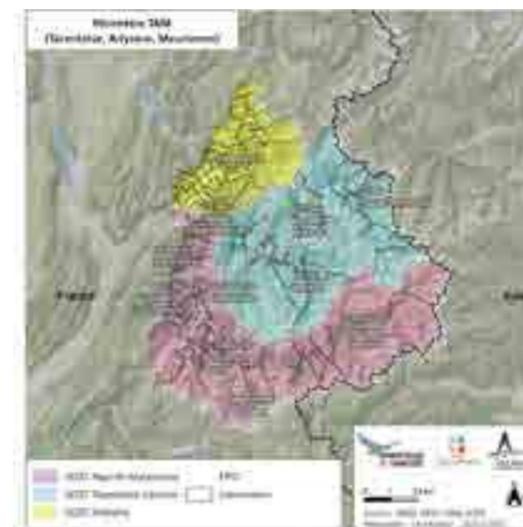
«ANTICIPER ET S'ADAPTER, POUR VIVRE NOS MONTAGNES À L'ANNÉE» : NOUVELLE STRATÉGIE LOCALE DE DÉVELOPPEMENT 2023-2027

2022

De nouveaux critères d'éligibilité pour la programmation 2023-2027

Afin de répondre aux nouveaux critères d'éligibilité imposés par la Région Auvergne-Rhône Alpes, le Syndicat du Pays de Maurienne, Arlysère et l'Assemblée du Pays de Tarentaise Vanoise, chef de file, s'associent pour co-construire le plan d'action LEADER 2023-2027

Le périmètre Tarentaise Arlysère Maurienne (TAM) est constitué de **122 communes du Département de la Savoie, rassemblant un total de 154 392 habitants** (INSEE, 2017). **D'une superficie de 4 442km², il comprend 11 EPCI entiers et contigus.**



La mise en place d'un travail collaboratif spécifique à ce nouveau périmètre

D'avril à novembre 2022, un important travail collaboratif a été mis en place via des rencontres sous différentes formes pour co-construire la candidature.

Au total, une trentaine d'entretiens individuels, 5 réunions de travail et 3 séminaires à l'échelle TAM ont été organisés afin de partager auprès du plus grand nombre : une « culture commune LEADER » ; partager un diagnostic de territoire commun ; identifier ensemble les principaux enjeux du périmètre TAM ; faire remonter et prioriser les idées et projets d'actions concrètes en lien avec les thématiques de l'appel à candidature mais aussi avec la communication et l'interconnaissance des acteurs du territoire à cette nouvelle l'échelle ; inviter les acteurs à se positionner sur les futures instances de gouvernance et faire un point sur les « lignes de partage » avec d'autres programmes financiers.

A l'issue de ce travail, la feuille de route 2023-2027 se décline autour des axes suivants :

1. Consolidation et diversification des activités économiques
2. Soutien de l'attractivité et de la vitalité sociale du territoire
3. Préservation de la qualité du cadre de vie et du capital nature
- En complément des 2 axes obligatoires
4. Coopération extra TAM
5. Animation et gestion du programme LEADER

Une enveloppe de 8 millions d'euros a été sollicitée pour la mise en oeuvre.

Réponse attendue fin février 2023.

Démarrage prévisionnel de la programmation : septembre 2023



GESTION DE L'ARC ET DE SES AFFLUENTS

Jacques ARNOUX
Vice-Président

Zélie GAHON
animation.gemapi@maurienne.fr
Nicolas GRACZYK
digue@maurienne.fr

Vos contacts techniques :
Jordane CLERMONT
operation.riviere@maurienne.fr
Gaël BOURON
projets.riviere@maurienne.fr
Séverine DECROO
coordination.rivieres@maurienne.fr

Le SPM a poursuivi, en 2022, la mise en œuvre des actions inscrites au **contrat de bassin de l'Arc**, signé avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse en 2020, notamment les deux études portant sur le fonctionnement sédimentaire de l'Arc dans les secteurs de Saint-Michel de Maurienne et Saint-Jean de Maurienne ou l'étude sur les possibilités de restauration du torrent des Moulins, à Epierre.

Le **Programme d'Etudes Préalables (PEP) au Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI 3)**, signé avec l'Etat en 2021, est toujours en cours de réalisation. De nouvelles études doivent ainsi être lancées afin de mieux connaître le risque « inondation » sur certains affluents. Le SPM sera ainsi en mesure de bâtir une stratégie de gestion du risque et un programme de travaux pour le dossier de PAPI 3, gage de financements de l'Etat pour des travaux destinés à améliorer la protection des biens et des populations. L'accompagnement des élus vers une meilleure appropriation de la gestion du risque « inondation » et la communication auprès des habitants du territoire sur cette thématique doivent également être développés.

Le contrat de bassin et le PEP-PAPI restent accessibles sur le site Internet du SPM :

http://www.maurienne.fr/fr/il4-maurienne_p964-contrat-de-bassin.aspx

http://www.maurienne.fr/fr/il4-maurienne_p960-gestion-du-risque-inondation.aspx#

2022

2022, la poursuite du PEP-PAPI et 2 chantiers d'urgence (Bonrieu et curage de l'Arc) ...

TRAVAUX

- **Le Bonrieu (St-Jean-de-M. – 3CMA)** : suppression du seuil à l'aval du Pont Desogus, reprofilage du lit afin d'en augmenter la pente et protection des berges sur les deux rives afin de poursuivre les travaux engagés en 2019 pour réduire le risque inondation en rive gauche



Travaux sur le Bonrieu, au niveau du Pont Desogus, à St-Jean-de-M

- **Arc (St-Michel-de-M. – CCMG)** : curage de 177 000 m³ afin d'abaisser le niveau du lit et d'éviter le débordement de l'Arc lors des crues

- **Ruisseau de l'Eglise (St-Sorlin-d'Arves – 3CMA)** : agrandissement de la zone de dépôt en amont du lieu-dit « l'Eglise » pour réduire le risque d'inondation sur les habitations voisines

- **La Balme (Argentine – CCPM)** : curage de 1 800 m³, en partie aval du cours d'eau, à la suite de la crue de fin décembre 2021

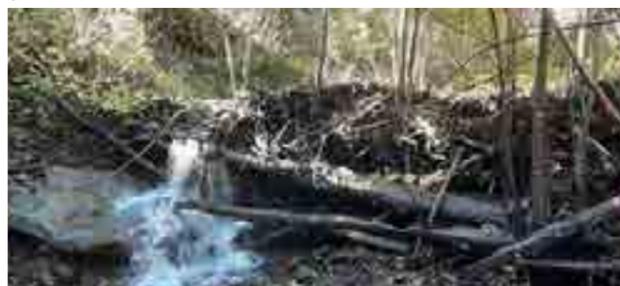


Curage de l'Arc dans le secteur de St-Michel-de-M.

- **Valloirette (Valloire – CCMG)** : création d'un point de retour des eaux en cas de crue, pour protéger le hameau de la Rivine

- **Bugeon (St-Martin-sur-la-Ch. – 4C)** : protection d'une digue historique par retalutage de la berge emportée après la crue de fin décembre 2021

- **Entretien de la végétation** : plus de 10 km de cours d'eau ont été entretenus par le SPM en 2022 ! Pour rappel, cet entretien reste dévolu aux propriétaires riverains de ces cours d'eau, le SPM n'intervenant que pour réduire un risque d'inondation engendré par le défaut d'entretien. Cet entretien est autorisé et cadré par une Déclaration d'Intérêt Général.



Rieu-Bouchard, à St-Jean-d'Arves, avant entretien (embâcles)

ETUDES en cours / terminées

- **Etudes de danger (EDD)** : études réglementaires conduisant à l'autorisation des systèmes d'endiguement dont le SPM est gestionnaire. En 2022, poursuite des EDD suivantes, certaines étant désormais en phase d'instruction : EDD de Modane et Fourneaux, EDD de St-Michel (Arc), EDD de Villargondran, EDD du Glandon/Bugeon, EDD de l'Arc aval (Aiton à la Chambre). Démarrage des EDD de l'Envers (Val-Cenis) et du Nant Clair (Val d'Arc).

- **Etude du fonctionnement sédimentaire de l'Arc dans le secteur Orelle – St-Martin-la-P.** : établissement d'un plan de gestion sédimentaire pour l'Arc entre le Poucet et le barrage de Saint-Martin-la-Porte, proposant notamment des travaux et aménagements en lien avec un profil objectif à atteindre pour sécuriser les enjeux présents dans ce secteur

- **Etude du fonctionnement sédimentaire de l'Arc dans le secteur St-Martin-la-P. – Pontamafrey** : mêmes objectifs que l'étude précédente, dans le secteur situé directement à l'aval + étude du devenir du seuil d'Hermillon

- **Etude sur la possibilité de restauration du torrent des Moulins, à Epierre (CCPM)** : définition des aménagements permettant de diminuer les débordements dans le village et de restaurer la morphologie du ruisseau afin d'améliorer la qualité des habitats aquatiques

- **Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides** : vision globale sur les zones humides du territoire afin de définir une politique de non-dégradation et de restauration de ces milieux et faciliter leur prise en compte, en amont des projets d'aménagement



Zone humide de Chalmieu, à Albiez-Montrond

- **Etude pour une gestion pastorale et hydraulique favorable à la restauration de la zone humide de Chalmieu (Albiez-M.)** : amélioration des connaissances sur le fonctionnement des zones humides de Chalmieu et de la Broue et recherche de conciliation entre pratiques agricoles et préservation du milieu



Ouvrage de fermeture de la plage de dépôt du ruisseau de l'Eglise à Saint-Sorlin d'Arves

2023

Mise en œuvre des dernières actions du PEP et focus sur l'aménagement du St-Antoine, à Modane

TRAVAUX

- Bugeon (Notre-Dame-du-C. – 4C) : chantier-pilote de protection de berges mêlant enrochements et génie végétal pour protéger les enjeux à proximité

- Travaux en lien avec les milieux aquatiques, en cours de définition.

- Réalisation de travaux en urgence sur l'Arc ou ses affluents en fonction des besoins

ETUDES

Poursuite des EDD et études démarrées en 2022 auxquelles s'ajoutent :

- EDD dans les secteurs suivants : St-Jean-de-Maurienne, Valloire, St-Michel-de-M

- Diagnostic global de la vulnérabilité du bassin versant de l'Arc aux inondations

- Etude du risque inondation dans le bourg de Termignon et plan de gestion sédimentaire de l'Arc et du Doron de Termignon

- Préparation du futur curage de la confluence Arc-Poucet (préconisé dans le Plan de Gestion Sédimentaire de l'Arc dans le secteur Orelle – St-Martin-la-P.)

- Etude AVP et analyse multi-critères pour l'aménagement du St-Antoine, à Modane

- Etudes pour la réduction du risque inondation sur différents affluents (Bessans, Val-Cenis, Val d'Arc)

- Etude PRO pour l'aménagement du Drairon (La Chapelle)

- Etude pour la mise en place d'un observatoire de la confluence Arc-Poucet (Orelle)

- Exercices de gestion de crise

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

Jean-Claude RAFFIN
Vice-Président

Votre contact technique :
Fabien BONNAFFOUS
scot@maurienne.fr



Le SCoT du Pays de Maurienne, élaboré à l'échelle des 5 Communautés de Communes du Pays de Maurienne, a été approuvé par le comité syndical du SPM le 25 février 2020.

Ce document de planification et d'urbanisme :

- fixe les **objectifs d'aménagement, de protection et de développement** d'un territoire à moyen terme (2030),
- constitue le **cadre des différentes politiques territoriales** (habitat, développement industriel et commercial, déplacements, tourisme, agriculture, protection de l'environnement, transition énergétique...),
- traduit une **vision stratégique de développement du territoire** à travers un projet équilibré entre les options d'aménagement et les choix de protection.

2022

MISE EN COMPATIBILITÉ DES DOCUMENTS D'URBANISME LOCAUX AVEC LE SCoT

Le SCoT est exécutoire depuis fin août 2020. Les communes disposent d'un délai de 3 ans pour mettre en compatibilité leurs documents d'urbanisme avec le SCoT si une révision est nécessaire. Ceci concerne les plans locaux d'urbanisme (PLU) et les cartes communales (CC).

A fin 2022 :

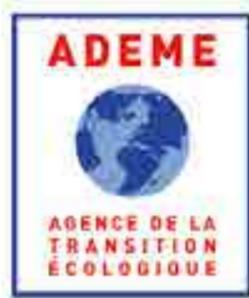
- 20 PLU sont désormais compatibles avec le SCoT
- 24 communes sont en cours de révision générale de leur PLU pour mise en compatibilité

LE SCOT DU PAYS DE MAURIENNE LAURÉAT DE LA DÉMARCHE EXPLORATOIRE «ZAN» DE L'ADEME

La Loi Climat et Résilience d'août 2021 fixe comme objectif l'atteinte du « **zéro artificialisation nette** » (ZAN) à horizon 2050. Les aménagements devront désormais se faire en priorité sur des espaces déjà artificialisés, en **renouvellement urbain**. En cas d'utilisation d'un terrain nu (espace agricole, naturel ou forestier),

une **compensation par renaturation d'un espace artificialisé sera nécessaire**.

L'atteinte du « ZAN » nécessitera de concevoir

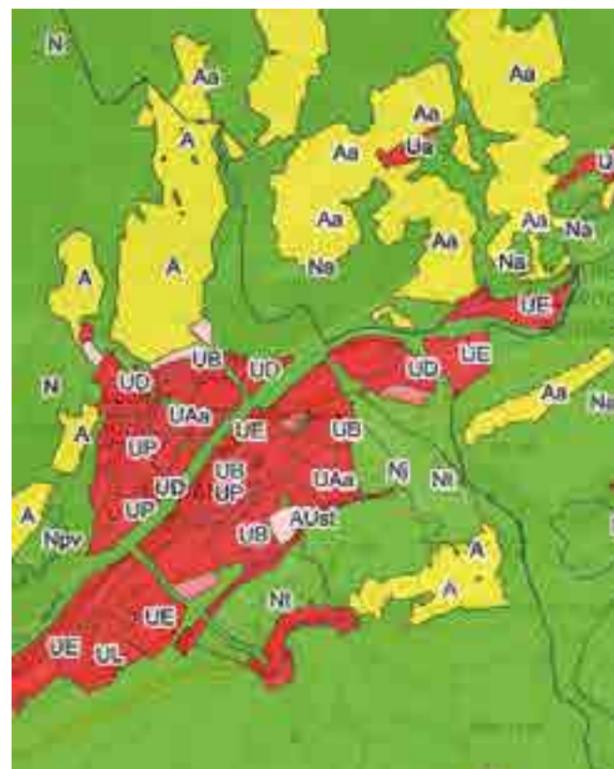


de nouveaux modèles d'aménagement. Pour cela, l'ADEME a mis en place une démarche exploratoire et a retenu le SCoT du Pays de Maurienne comme territoire lauréat d'expérimentation à l'échelle nationale.

Le Syndicat du Pays de Maurienne a missionné courant 2022 le bureau d'études SETEC als, au côté de l'Établissement Public Foncier Local de la Savoie et le Conservatoire des Espaces Naturels Savoie.

2023

POURSUITE DES MISES EN COMPATIBILITÉ AVEC LE SCoT



L'accompagnement des mises en compatibilité de documents d'urbanisme va continuer en 2023, avec l'élaboration des projets de territoires des communes de Modane, St Michel de Maurienne, St François Longchamp, St Etienne de Cuines, Aiton et la finalisation du PLU de Val Cenis.

Sur le périmètre de la 3CMA, la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCoT se traduit par l'élaboration d'un « PLU intercommunal Habitat et Déplacement ».

EXPÉRIMENTATION ZAN AVEC L'ADEME : DU DIAGNOSTIC A LA STRATEGIE

Le **diagnostic des capacités ZAN**, première phase de cette démarche exploratoire, sera finalisé courant 2023. Il s'agira de repérer et quantifier les espaces déjà artificialisés, puis les **caractériser pour évaluer leur potentiel de mutation, de densification ou de renaturation**.

La seconde phase de cette démarche démarrera en fin d'année en confrontant le projet de territoire à ses capacités ZAN pour identifier les ajustements à apporter au projet, puis à **définir la stratégie territoriale inscrivant la Maurienne dans le « zéro artificialisation nette »**.



Avenue H. Falcoz avant travaux



Avenue H. Falcoz après travaux

DÉMARRAGE DES ÉVOLUTIONS DU SCOT POUR MISE EN COMPATIBILITÉ AVEC LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE

La loi Climat et Résilience, du 24 août 2021, vise à lutter contre le dérèglement climatique et à renforcer la résilience face à ses effets. Elle fixe un **objectif de « zéro artificialisation nette – ZAN » à horizon 2050**. Pour l'atteindre, la loi impose aux documents de planification des échéances de mise en compatibilité



- Février 2024 pour le SRADDET (Région)
- Août 2026 pour le SCoT (Pays de Maurienne)
- Août 2027 pour les PLU et cartes communales

Le Syndicat du Pays de Maurienne va donc **démarrer dès 2023 les travaux de mise en compatibilité du SCoT avec la loi Climat et Résilience**. Le SCoT ayant été approuvé récemment, tout ne sera pas à reprendre. Cependant, des évolutions considérables devront être apportées sur le volet foncier d'une part, dans le respect des exigences de la Loi Climat et Résilience et sur le volet tourisme d'autre part, pour adapter le contenu et sécuriser juridiquement le document.

DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE



Patrick Provost
Vice-Président

Votre contact technique :
France BARBÉ
web@maurienne.fr

Le web est un support primordial de communication, réactif, visible et facile d'accès. Il est capital d'utiliser ce média pour diffuser une information exhaustive à une audience large. Le Syndicat du Pays de Maurienne anime le site Maurienne.fr comme service et support d'information qui regroupe différentes rubriques dynamiques : actualités, parcours usagers, annuaire des services, agendas...

PITER HAUTES VALLÉES COEURALP SOLIDAIRE PORTAIL D'ATTRACTIVITÉ MAURIENNE

◀ 2022

Le programme CoeurAlp Solidaire (ALCOTRA 2014-2020) dans lequel s'inscrivait le portail d'attractivité Maurienne s'est clôturé le 20 septembre par un séminaire final à Saint-Michel-de-Maurienne. Ce fut l'occasion de présenter le nouveau portail Maurienne.fr en cours de saisie (plus de 1 000 pages et autant de documents à republier), son maquetage rajeuni, son arborescence, sa navigation améliorée et la refonte des ses sélections APIDAE(*). Pour communiquer sur ce portail et ses fonctionnalités, plusieurs marchés ont été lancés permettant l'édition d'affiches, flyers, sets de table, sachets de baguettes de pain, la réalisation de spots et vidéos publicitaires... la traduction des pages du site en italien et anglais.

2023 ▶

verra la mise en ligne officielle du nouveau portail d'attractivité Maurienne.fr accompagnée d'une communication accrue pour faire connaître cet outil dédié aux habitants, aux vacanciers et aux entrepreneurs.



COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

◀ 2022 2023 ▶

Altevali.eu : animation du site et réalisation de supports de communication en collaboration avec les partenaires transfrontaliers. Mise en ligne des bilans dans le cadre de cette programmation.

OUTILS ET RÉSEAUX SOCIAUX (AU 13/01/23)

- Yatou-en-maurienne.fr : 6 574 pages commerçants, artisans et services
- Fichier Interactif Logement (FIL Maurienne) : 546 propriétaires inscrits (43 pro + 503 particuliers), 1 520 mises en contact, 251 biens dans la base (30 annonces à pourvoir affichées sur le site)
- Facebook «Maurienne.fr» : 3 297 abonnés
- Facebook «Yatou-en-Maurienne» : 1 645 abonnés
- Facebook «LEADER Maurienne» : 312 abonnés



(*) 1er réseau collaboratif d'informations touristiques et de loisirs

PITER HAUTES VALLÉES COEURALP INNOVANT PLACE DE MARCHÉ

La crise sanitaire a démontré l'adaptation des modes de vie et de fonctionnement des habitants. De nouvelles initiatives ont émergé pour pallier les manques d'accès à l'information, aux produits alimentaires, aux produits essentiels... En Maurienne, il existe l'annuaire des commerces et artisans « Yatou en Maurienne ». L'idée est née de le faire évoluer en place de marché en ligne, dans laquelle les services, commerçants, artisans et associations pourraient vendre leurs produits, leurs licences, leurs billetteries..

◀ 2022

a été une année riche pour la mise en oeuvre de la place de marché Yatou-en-Maurienne.fr : de réunions de présentation de la place de marché et réflexion autour d'un chèque cadeaux Maurienne auprès des élus du Comité Syndical du SPM, élus en charge de l'économie des communautés de communes, des Unions Commerciales de Maurienne, au suivi des développements avec le prestataire AchetezA avec la refonte des sélections APIDAE(*), **pour une mise en ligne du nouveau Yatou version annuaire avec + de 6 000 fiches commerçants le 23 décembre 2022.**

2023 ▶

Avant la clôture du programme européen (CoeurAlp Innovation) en mars 2023, il s'agira d'ouvrir le lancement des e-boutiques et des premières ventes en ligne des commerçants et associations de Maurienne. Le travail consistera à rédiger les documents juridiques et les contrats d'adhésion, pour l'ouverture des e-boutiques, et former les commerçants, lancer l'application smartphone permettant aux commerçants de gérer leur e-boutique. Une campagne de communication couronnera l'ensemble. Le Syndicat du Pays de Maurienne animera cette place de marché, suivra les ouvertures de comptes ainsi que le module chèques cadeaux, en partenariat avec le Manager de commerce, ville et territoire de la 3CMA et Maurienne Galibier.



COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

Jean-Claude RAFFIN
Vice-Président

Votre contact technique :
Raphaëlle LONGHI-DETIENNE
cooperation@maurienne.fr



En 2022, le SPM a poursuivi l'animation de la **Conférence transfrontalière des Hautes Vallées** en partenariat avec le Briançonnais, le Pays des Écrins et les vallées italiennes de Suse, Sangone et du Pinerolese et la **coordination des projets du PITER Coeur des Alpes** dans le cadre du programme Interreg France – Italie / Alcotra 2014-2020.

◀ 2022

CONFÉRENCE DES HAUTES VALLÉES – CHAV

Le SPM a piloté l'accompagnement de la CHAV par la Mission Opérationnelle Transfrontalière – MOT <http://www.espaces-transfrontaliers.org/> – en vue de définir une stratégie territoriale transfrontalière conjointe à horizon 2030 et de construire un plan d'action en vue de la prochaine programmation européenne 2021-2027.



PITER HAUTES VALLÉES CŒUR DES ALPES – CoeurAlp

- Coordination des projets et du partenariat franco-italien**
- Pilotage du suivi évaluation des projets avec la MOT
 - Communication et gestion du site Internet www.altevali.eu
 - Préparation de la programmation européenne 2021-2027
- Organisation de la clôture de 2 projets, CoeurAlp Mobilité - mobilité durable en montagne - et CoeurAlp Solidaire - services sociaux sanitaires - le 20 septembre 2022 dans le nouvel Espace Maurienne Galibier (en partie financé par Alcotra).
- 10 partenaires franco-italiens dont 3 en Maurienne
 - Budget par projet de 1 750 000 € x2, dont 750 000 € de budget en Maurienne avec 85 % de subvention FEDER
 - Financement d'actions et d'ingénierie du SPM (2019-2022) pour un budget de 430 000 € dont 85% FEDER (annuaire numérique des services et nouveau site portail www.maurienne.fr/ / Rezo Pouce et Plan Déplacement Entreprises)



VIALPS - BOUCLE CYCLO TRANSFRONTALIÈRE avec MAURIENNE TOURISME

Itinéraire cyclo entre le col du Mont Cenis, col de Finestre, cols de Montgenèvre / Echelle et cols du Galibier / Télégraphe - Pitem Outdoor – projet P.O.T - Programme Interreg V / Alcotra 2014-2020

- Création de l'itinéraire et du réseau transfrontalier
- Réalisation d'une carte transfrontalière de l'itinéraire et d'une page web dédiée : <https://www.velo-maurienne.com/itineraires-velo/voyage-a-velo/itineraire-transfrontalier-vialps/>
- Organisation de l'événement de lancement le 16 septembre au Mont Cenis en présence de Maires, représentants des collectivités et offices de tourisme français et italiens.



ETUDE MOBILITE TRANSFRONTALIÈRE – LYON – TURIN / LIGNE HISTORIQUE

- Pour cette étude, le SPM s'est vu confier un rôle d'interface à l'échelle transfrontalière pour la Conférence des Hautes Vallées, avec TELT et auprès des Communautés de communes de Maurienne, du Briançonnais et des Unions Montana italiennes.
- Présentation de l'étude sur « l'articulation de la desserte du territoire Val de Suse / Maurienne / Briançonnais avec la section transfrontalière du Lyon-Turin » (TELT) aux instances du bureau SCot et de la nouvelle Commission Mobilité du SPM.

2023 ▶

- Pour la Conférence des Hautes Vallées, poursuivre la réflexion sur l'avenir de la coopération transfrontalière et sa gouvernance
- Clôture du PITER CoeurAlp en mars 2023 avec la fin des projets de Coordination, Innovation et Risques Naturels
- Elaboration de la nouvelle stratégie transfrontalière et dépôt des premiers projets Alcotra 2021 – 2027
- Pour VIALPS, poursuivre l'animation du réseau transfrontalier et impliquer les offices de tourisme pour la promotion, l'organisation de temps forts et la mise en tourisme de l'itinéraire
- Démarrage de l'étude Mobilité TELT pour une durée d'au moins 15 mois



Illustrations Anne Bosquet

